



Initiative en Pays Lunévillois

Prêts accordés lors du Comité d'agrément du 09 mars 2010

- Kocatas BEYHAN et Keles MURAT: création d'une superette spécialisée dans le commerce de produits orientaux à Lunéville, 7 200 euros chacun.
- Olivier BABEL, François JULIEN DES ROBERT, Natacha MARGUELON et Magali BOURGERY: création d'une entreprise de services à la personne à Lunéville, 2 000 euros chacun.
- Bertrand SCHILT: Reprise en location gérance de la librairie-papeterie-presses à Baccarat, 7 200 euros.
- Nicolas BALLAND: création d'une entreprise de terrassement, location de pelle avec chauffeur, à Mattexy, 7 920 euros.
- Dominique BOSSENAUER: création d'une entreprise de transport à Hériménil, 4 800 euros.
- Adeline et Mimmo CAPONE: reprise d'un restaurant, à Badonviller, 9 900 euros.

(pour un total de 52 220 euros)

En bref



- Année de la Mobilité Durable, début le 30 avril:

En lien avec l'équipe du Pays, un groupe d'éco-conseiller en formation est chargé de préparer un plan de sensibilisation et d'information sur la mobilité durable. Il s'agit de repérer et préparer des actions concrètes permettant d'informer et de mobiliser sur les solutions existantes en matière de transports en commun, de covoiturage, de déplacements doux... La commission cadre de vie a proposé de mener une campagne de sensibilisation à la mobilité durable sur une année (printemps 2010- printemps 2011). L'ensemble des actions proposées pourra donc être décliné au cours de cette année. Le premier temps fort de cette « année de la mobilité durable » aura lieu le 30 avril prochain.

- Offre d'emploi:

Le Pays du Lunévillois propose un poste d'agent de développement local. Sous la responsabilité du directeur, il sera principalement en charge de deux dossiers :

- Animer la démarche de mutualisation pour la prévention et la gestion des déchets.
- Mettre en oeuvre un plan de développement des services à la mobilité. Les candidatures sont à adresser jusqu'au 21 avril. Plus de renseignements au 03-83-77-72-72 ou sur le site www.pays-lunevillois.com.

- Engagement TOSHIBA:

Suite à la fermeture, en 2009, de l'entreprise TOSHIBA LIGHTING PRODUCTS sur le site de Pierre-Percée, une convention de revitalisation a été souscrite par l'Etat et l'entreprise afin de contribuer à la création d'activités et au développement des emplois et ainsi atténuer les effets du licenciement de 45 salariés. Le Sous Préfet de l'arrondissement de Lunéville a obtenu que cette convention pilotée par la Maison de l'Emploi de la Déodatie s'applique sur les 3 cantons de Cirey-sur-Vezouze, Baccarat et Badonviller. Elle permet l'attribution d'aides directes aux TPE et PME en création ou en développement prévoyant des embauches. Les dossiers sont déposés à la Maison de l'Emploi de la Déodatie qui gère le dispositif et organise le comité d'engagement composé de représentants de l'Etat, des collectivités territoriales, des organismes signataires de la convention...Le prochain comité d'engagement aura lieu le vendredi 9 avril à 10h en Mairie de Baccarat.

A l'agenda

- **30 Mars:** Comité technique FISAC, à 14h au Pays. Commission Tourisme, à 18h30 au Pays.

- **6 Avril:** Commission Société, à 18h30 au Pays.

- **8 Avril:** Rencontre de présentation du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) par Lorraine Active, à 17h au Pays.

- **30 Avril:** Lancement de l'année de la Mobilité durable, à 18h30 au Centre Erckmann de Lunéville. Partage d'expériences, témoignages vidéo et présentation des actions qui animeront ces 12 mois de sensibilisation et d'information autour de la Mobilité durable sur le territoire du Lunévillois.



SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU LUNEVILLOIS

12 TER, rue Marquise du Chatelet
54300 LUNEVILLE

Tel: 03-83-77-72-72
Fax: 03-83-77-72-73

Mail: smpl.accueil@pays-lunevillois.com

Un point sur le Comité Syndical

Le Comité Syndical s'est réuni le 24 mars, à la Maison des Associations de Blainville-sur-l'eau.

- Après avoir approuvé le compte de gestion et voté le compte administratif 2009, les élus ont plâché sur le **budget primitif de 2010**. Faisant suite au débat d'orientation budgétaire mené lors du comité syndical du 10 février dernier, ce budget a été voté en section de fonctionnement et d'investissement de telle sorte à **répondre aux objectifs du Pays du Lunévillois dans la conduite des projets engagés ou à venir**.

- Faisant suite aux observations du sous-préfet de Lunéville relative à la délibération du 16 décembre 2009, concernant la **modification des statuts**, le bureau syndical (réuni le 17 mars), avait proposé une nouvelle modification. Le Comité Syndical a ainsi accepté d'ouvrir la possibilité de délégations de maîtrise d'ouvrage des Communautés de Communes vers le Pays pour les opérations d'intérêt de Pays. Une modification qui permettra notamment de concrétiser la mutualisation sur la gestion des déchets dans les meilleures conditions. D'autres éléments ont été proposés pour **affirmer les missions de promotion du Pays** liées à la mobilité ou aux énergies renouvelables.

- Depuis le début de l'année, le comité technique culturel propose de travailler sur un **projet de festival tout public à l'échelle du Pays pour la saison 2011-2012**. Les objectifs seraient de promouvoir la mobilité des publics d'un territoire à l'autre et de permettre un brassage rural / urbain. Le contenu reste à construire en concertation avec les acteurs de chaque communauté de communes intéressée. Il s'agit d'un projet qui entre pleinement dans les objectifs du programme LEADER et qui pourrait être accompagné dans ce cadre. Il correspond également aux attentes du conseil général sur le PET qui souhaite promouvoir les projets inter-territoires et la médiation culturelle. La commission société a échangé sur le principe de ce projet en considérant qu'il était nécessaire de faire remonter les idées et propositions de chaque communauté de communes pour avancer dans cette démarche.

- Le Comité Syndical a autorisé le **renouvellement de deux conventions entre le Syndicat Mixte et Initiative en Pays Lunévillois** pour l'année 2010. Rappelons que l'an dernier, IPL a permis de financer 30 projets de création ou reprise d'entreprises pour un montant moyen de prêt d'honneur à 0% de 6600 €.

Vers un FISAC sur le Pays du Lunévillois

Le Syndicat Mixte du Pays du Lunévillois, en collaboration avec les Communauté de Communes du territoire, souhaite mettre en place un **Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC)**.

Pour élaborer ce programme, plusieurs étapes sont nécessaires et certaines ont d'ores et déjà été engagées: étude de faisabilité et diagnostic des besoins du territoire; définition du plan d'actions avec les acteurs concernés puis dépôt de la candidature auprès des services de l'Etat pour instruction. Le Pays du Lunévillois coordonne l'élaboration de cette candidature commune à plusieurs intercommunalités. Dans ce cadre, un questionnaire a été proposé aux entrepreneurs de l'artisanat, du commerce ou des services, pour connaître leurs idées, besoins et éventuels projets d'investissements afin de construire un projet qui réponde aux mieux aux attentes et au contexte économique de notre territoire du Lunévillois. Le dossier sera déposé d'ici l'été 2010. Si cette candidature est retenue par l'Etat, il notifiera l'attribution des fonds au plus tôt en début d'année 2011, le programme FISAC pourra alors démarrer et s'inscrire comme outil de développement des entreprises et de dynamisation de notre territoire.



Dans le cadre d'un M2 Analyse et développement de l'entreprise, Olivier Blin est en stage au Pays jusqu'au 31 Août. Il est donc en charge d'étudier la faisabilité et d'organiser le dépôt d'une candidature pour un FISAC en milieu rural sur le Pays du Lunévillois. Lise Bourdon, chargée de Mission Economie, travaille à ses côtés sur ce projet.

Le FISAC, c'est quoi?

Le FISAC est un programme d'actions, soutenu par l'Etat, dont l'objectif est de favoriser la création, le maintien, la modernisation, l'adaptation et la transmission des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services. Il se traduit par des subventions aux investissements des entreprises, un soutien aux actions d'animation et de mise en réseau des entreprises et aux aménagements publics destinés à valoriser l'attrait et le dynamisme commercial. Il s'adresse aux collectivités désirant s'impliquer dans la redynamisation du commerce local, aux côtés d'une association ou d'un groupement de commerçants et d'artisans.

Pour ces derniers, le FISAC peut apporter :

- La relation et le développement de l'activité économique de leur site
- La fédération des commerçants et artisans autour de l'association, qui devient force de proposition
- La possibilité de concrétiser des projets

Trier, c'est bien...jeter moins c'est mieux!



Emilien Jay-Rayon est étudiant en Master 1 Aménagement du Territoire à l'Université Nancy 2. Il effectue un stage au Pays jusqu'au 31 août, durant lequel il assurera la préparation du programme local de prévention des déchets.

Depuis le 1er mars, le Syndicat Mixte du Pays du Lunévillois s'est lancé dans la préparation d'un programme local de prévention des déchets. En lien avec le Conseil Général, porteur d'une démarche équivalente au niveau départemental, le Pays souhaite définir des orientations et mettre en forme un plan d'actions opérationnelles à décliner sur cinq ans, en repérant les conditions de mise en oeuvre, de pilotage et d'évaluation de chacune de ces actions.

Pour l'heure, et grâce à la présence d'Emilien Jay-Rayon (lire ci-contre), le Syndicat Mixte réalise un diagnostic préparatoire qui va permettre:

- de recenser et mettre en forme un état des lieux des pratiques et des outils de chaque intercommunalités en matière de prévention des déchets, d'information et sensibilisation au tri et recyclage.
- d'identifier les opportunités mais également les freins pour faire diminuer le tonnage de déchets de 7% sur les cinq ans à venir.
- de repérer des acteurs associatifs ou des entreprises ayant une démarche exemplaire ou menant des actions innovantes en matière de prévention ou de gestion de leurs déchets sur le territoire Lunévillois et en proximité.
- de recueillir des expériences d'autres territoires engagés dans des programmes locaux de prévention.
- de mieux connaître les ressentis et pratiques des habitants, les attentes et idées d'actions à développer dans le cadre de ce plan de prévention.

Un groupe déchet a été constitué et s'est réuni pour la première fois le 25 mars, afin de présenter les différents partenaires (ADEME) et les objectifs de la mise en place d'un tel programme local et notamment, à terme, la réduction de nos déchets comme le souligne le slogan retenu : «Trier, c'est bien, jeter moins c'est mieux»

Toute personne intéressée par la démarche peut contacter Emilien Jay-Rayon par tél. au 03-83-77-72-72 ou mail à l'adresse : emilien.jayrayon@pays-lunevillois.com

